

---

# Éclairage

---

Les seniors



## Avertissement

Sur les sites internet de l'Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) et d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/home>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard

## De 2,8 millions de seniors en 1870 en France à 21,9 millions en 2070 ?

Nathalie Blanpain\*

En 2018, la France compte 13,1 millions de personnes de 65 ans ou plus, soit un habitant sur cinq. La France va vieillir d'ici à 2070 : les seniors devraient représenter à cette date 29 % de la population. Toutefois, la part des jeunes seniors (65-74 ans) devrait être quasiment stable et celle des plus âgés (75 ans ou plus) augmenterait. Le vieillissement de la population n'est pas un phénomène nouveau : le nombre de seniors double presque tous les 50 ans depuis 1920 et leur part dans la population est passée de 9 % en 1920 à 20 % en 2018. Il s'explique par la hausse de l'espérance de vie depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le rythme moyen du vieillissement pour les 50 prochaines années devrait être du même ordre de grandeur que celui observé sur les 50 dernières années. Le vieillissement en France n'est pas non plus un phénomène isolé : il est comparable à celui constaté au niveau européen sur les trois dernières décennies. Les départements les plus âgés sont ceux du Massif central et du Sud, tandis que les moins âgés sont Mayotte, la Guyane, La Réunion et ceux de l'Île-de-France.

Alors que les garçons sont un peu plus nombreux que les filles à la naissance, ils sont minoritaires à 65 ans et seulement 23 % des personnes de 95 ans sont des hommes. Si l'écart d'espérance de vie entre femmes et hommes continue de se réduire, la pyramide des âges devrait s'équilibrer davantage d'ici à 2070, avec 39 % d'hommes à 95 ans.

À 80 ans, presque tous les seniors vivent à domicile. La vie en institution ne devient plus fréquente que la vie à domicile qu'à partir de 100 ans. À domicile, la vie seul ou en couple a progressé depuis 50 ans, tandis que la proportion de seniors vivant avec un proche (le plus souvent un enfant) a considérablement baissé.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la France compte 13,1 millions de personnes de 65 ans ou plus, appelées par la suite seniors, soit un habitant sur cinq. Les plus jeunes des seniors, ceux âgés de 65 à 74 ans, sont les plus nombreux. Ils représentent 10 % de la population totale, tandis que les 75-84 ans en représentent 6 % et les 85 ans ou plus 3 %. Cet éclairage fait le point sur la démographie des seniors d'aujourd'hui, notamment du point de vue des effectifs, de la proportion de femmes et des modes de vie, en comparaison avec celle des seniors d'hier (à partir de 1870) et de demain (jusqu'en 2070). L'augmentation de l'**espérance de vie** s'est accompagnée d'un vieillissement de la population : la proportion de seniors dans la population a augmenté continûment depuis 1870. Le vieillissement annoncé pour demain sera-t-il plus ou moins prononcé que celui observé dans le passé ? Se poursuivra-t-il, même si l'espérance de vie n'augmentait plus ? Comment a évolué le mode de vie des seniors depuis 50 ans ?

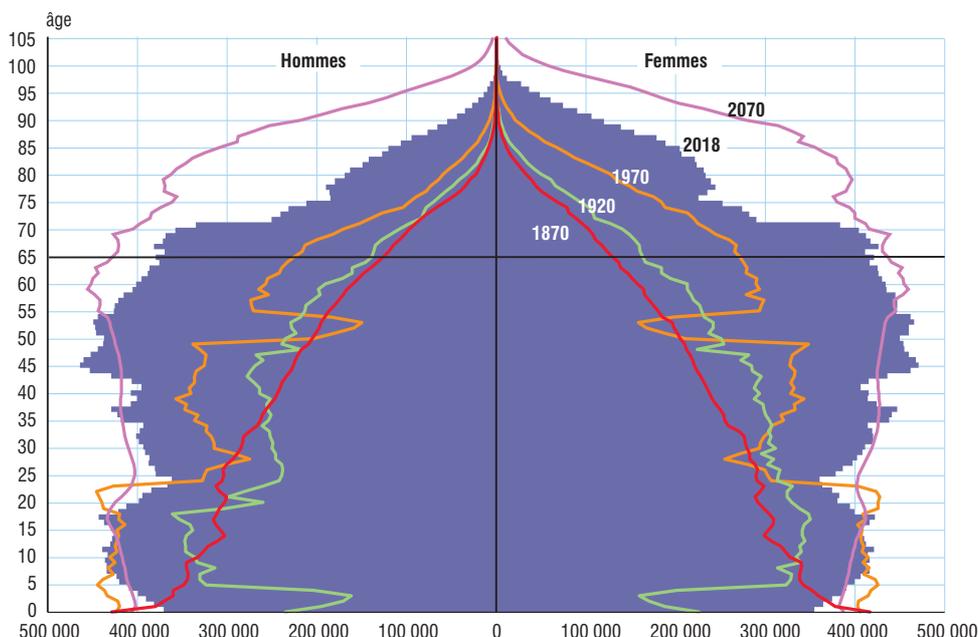
---

\* Nathalie Blanpain, Insee.

## Le vieillissement de la population française n'est pas un phénomène nouveau

Depuis 1870, la pyramide des âges s'élargit au-delà de 65 ans (figure 1). Le nombre de seniors a tout d'abord été multiplié par 1,3 entre 1870 et 1920. À partir de 1920, il a continué à croître, mais à un rythme plus élevé, doublant presque tous les 50 ans : la France comptait 3,5 millions de seniors en 1920, 6,5 millions en 1970 et 13,1 millions en 2018 (figure 2).

### 1. Pyramide des âges pour la France en 1870, 1920, 1970, 2018 et 2070



Champ : France métropolitaine en 1870, 1920 et 1970, France en 2018 et 2070.

Lecture : en 2018, la France compte 421 000 femmes âgées de 65 ans.

Sources : Human mortality database en 1870 ; Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil en 1920, 1970 et 2018 ; Insee, projections de population en 2070.

### 2. Effectif et proportion par âge en 1870, 1920, 1970, 2018 et 2070

effectifs en milliers

	France métropolitaine						France			
	1870	1920	Rapport 1920/1870	1970	Rapport 1970/1920	2018	Rapport 2018/1970	2018	2070	Rapport 2070/2018
<b>Effectif</b>										
0-19 ans	13 425	11 999	0,9	16 748	1,4	15 688	0,9	16 406	16 262	1,0
20-64 ans	20 860	22 841	1,1	27 306	1,2	36 452	1,3	37 635	38 243	1,0
65 ans ou plus	2 766	3 543	1,3	6 474	1,8	12 868	2,0	13 146	21 944	1,7
<b>Ensemble</b>	<b>37 050</b>	<b>38 383</b>	<b>1,0</b>	<b>50 528</b>	<b>1,3</b>	<b>65 007</b>	<b>1,3</b>	<b>67 187</b>	<b>76 448</b>	<b>1,1</b>
<b>Proportion (en %)</b>										
0-19 ans	36	31	0,9	33	1,1	24	0,7	24	21	0,9
20-64 ans	56	60	1,1	54	0,9	56	1,0	56	50	0,9
65 ans ou plus	7	9	1,2	13	1,4	19	1,5	20	29	1,5

Champ : France métropolitaine en 1870, 1920, 1970 et 2018, France en 2018 et 2070.

Lecture : en 2070, la France compterait 21 944 000 personnes âgées de 65 ans ou plus selon le scénario central. L'effectif de seniors serait multiplié par 1,7 entre 2018 et 2070.

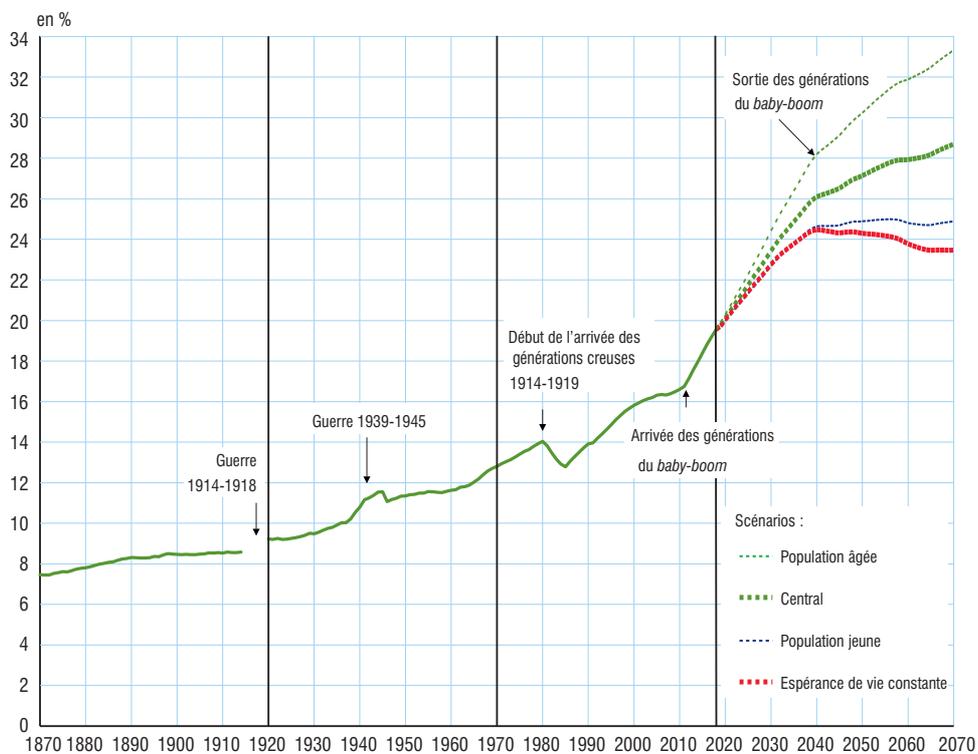
Sources : Human mortality database en 1870 ; Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil en 1920, 1970 et 2018 ; Insee, projections de population en 2070.

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, elle pourrait compter 21,9 millions de seniors en 2070 d'après le scénario central des projections de population (encadré 1). Le rythme de croissance à venir jusqu'en 2070 serait cependant légèrement inférieur à celui constaté par le passé : l'effectif de seniors serait multiplié par 1,7 entre 2018 et 2070, contre 2,0 entre 1970 et 2018 et 1,8 entre 1920 et 1970.

L'augmentation du nombre de seniors ne signifie pas nécessairement que la France vieillit. Elle vieillit seulement si l'effectif des seniors augmente plus rapidement que celui des 0-64 ans, c'est-à-dire si la part des seniors dans la population augmente. C'est le cas depuis 1870 en France. La part de seniors était de 7 % en 1870. Elle est passée à 9 % en 1920, 13 % en 1970, puis 20 % en 2018 et pourrait être de 29 % en 2070.

Le rythme du vieillissement au cours des 50 prochaines années devrait être du même ordre de grandeur que celui observé au cours des 50 dernières années : la part des seniors a été multipliée par 1,5 au cours des 50 dernières années et devrait l'être à nouveau entre 2018 et 2070. Plus précisément, le vieillissement s'est accéléré depuis 2011, année où la première génération du *baby-boom*<sup>1</sup> a atteint l'âge de 65 ans (figure 3).

### 3. Proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus de 1870 à 2070



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1990, France hors Mayotte de 1991 à 2013, France à partir de 2014.

Lecture : en 2018, la France compte 19,6 % de personnes âgées de 65 ans ou plus.

Note : le scénario de population âgée combine les hypothèses d'espérance de vie haute, de fécondité basse et de migration basse, celui de population jeune combine les hypothèses opposées.

Sources : *Human mortality database jusqu'en 1900 ; Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil de 1901 à 2018 ; Insee, projections de population à partir de 2019.*

1. Les générations du *baby-boom* sont les générations nombreuses nées entre 1946 et 1974.

### Comment projeter le nombre de seniors en 2070 ?

Pour projeter le nombre de seniors, on dispose de plusieurs informations. Tout d'abord, on connaît le nombre de personnes âgées de 13 à 48 ans résidant en France en 2018, qui sont pour la plupart les futurs seniors de 2070. Il reste à déterminer combien d'entre elles vont mourir ou émigrer et combien de personnes susceptibles de devenir seniors vont immigrer. Pour cela, on connaît la probabilité actuelle de mourir dans l'année et le solde migratoire. Il reste à faire des hypothèses sur leur évolution.

Le scénario central des projections de population suppose que la mortalité va baisser au même rythme que celui observé sur les 20 dernières années, sauf pour les générations nées pendant la seconde guerre mondiale ou juste après-guerre [Blanpain et Buisson, 2016]. Pour ces générations, la mortalité reste stable à chaque âge et le scénario central suppose qu'elle le restera.

D'autres situations sont envisagées. En effet, nos modes de vie (montée de l'obésité, de la

pollution, etc.) pourraient freiner l'allongement de l'espérance de vie. À l'inverse, le progrès médical et certains de nos comportements (baisse de la consommation d'alcool, etc.) pourraient accroître davantage la durée de la vie. Afin de tenir compte de ces incertitudes, deux hypothèses alternatives ont été retenues (gains d'espérance de vie supérieurs ou inférieurs de 3 ans en 2070 par rapport au scénario central). Par ailleurs, une hypothèse d'espérance de vie constante (égale à son niveau de 2014) a également été mise en œuvre. Cette hypothèse, peu plausible, permet d'analyser ce qui se passerait même en l'absence de progrès de l'espérance de vie.

Concernant le solde migratoire, le scénario central suppose qu'il sera de 70 000 personnes par an, soit un niveau proche du niveau actuel. Comme pour l'espérance de vie, d'autres hypothèses sont envisagées. L'hypothèse basse pour le solde migratoire est de + 20 000 personnes par an et l'hypothèse haute de + 120 000 personnes par an.

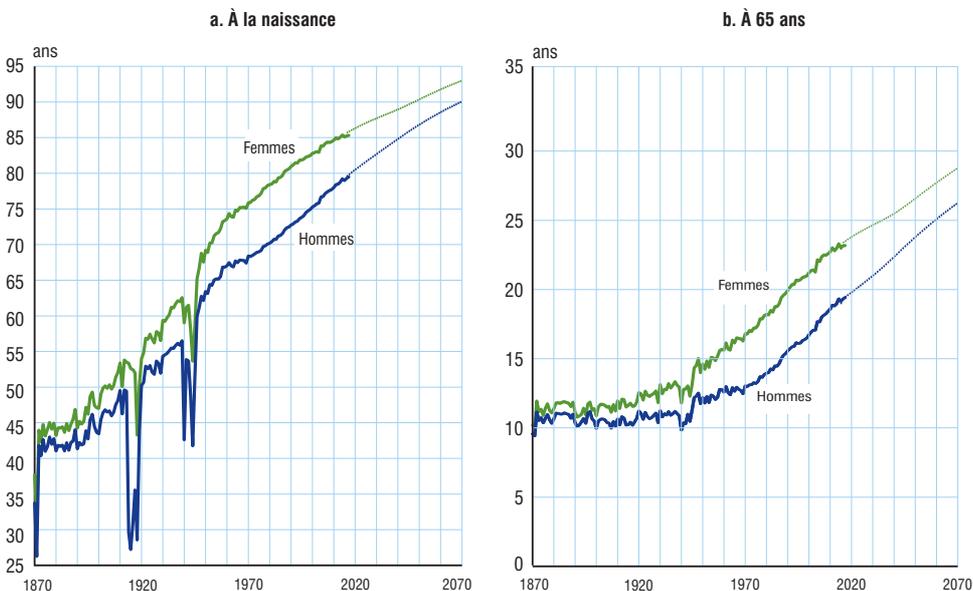
À l'avenir, d'après le scénario central des projections de population, la proportion de seniors devrait continuer à augmenter rapidement jusqu'en 2040, année à partir de laquelle toutes les générations du *baby-boom* auront dépassé l'âge de 65 ans. Après cette date, la proportion des seniors devrait augmenter beaucoup plus modérément. Le vieillissement dépend, outre la taille des générations nées par le passé, de la durée pendant laquelle elles vont vivre.

## Le vieillissement s'explique par la hausse de l'espérance de vie observée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Le vieillissement de la population observé jusqu'à présent s'explique par la hausse continue de l'espérance de vie depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, hormis pendant les guerres (guerre franco-prussienne de 1870, guerres mondiales de 1914-1918 et de 1939-1945) et certaines années de baisse spécifiques, par exemple en 1911 à cause d'une canicule particulièrement meurtrière pour les jeunes enfants et les personnes âgées [Rollet, 2010]. L'espérance de vie à la naissance a quasiment doublé entre 1890 et 2017 passant de 44 à 85 ans pour les femmes et de 41 à 79 ans pour les hommes, soit un gain d'environ 3 ans tous les dix ans (*figure 4a*). La forte hausse de l'espérance de vie à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle vient des progrès de l'hygiène et de la médecine liés à la révolution pastoriennne et aussi de la mise en place des premières politiques de protection de la petite enfance [Pison, 2005]. Dans les années 1950, l'espérance de vie à la naissance a augmenté très rapidement grâce à une baisse de la mortalité infectieuse qui a permis un recul de la mortalité à tous les âges et plus particulièrement chez les enfants. Cette progression s'est poursuivie à la fin du XX<sup>e</sup> siècle grâce à la baisse de la mortalité à des âges de plus en plus élevés, principalement sous l'effet de la réduction de la mortalité due aux maladies

cardio-vasculaires [Meslé, 2006]. La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle marque d'ailleurs le début de la hausse de l'espérance de vie à 65 ans, dont le niveau avant la seconde guerre mondiale était proche de celui de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (*figure 4b*).

#### 4. Espérance de vie à la naissance et à 65 ans des femmes et des hommes de 1870 à 2070



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1993, France hors Mayotte de 1994 à 2013, France à partir de 2014.

Lecture : en France, l'espérance de vie à la naissance des femmes est de 85,3 ans en 2017.

Sources : Vallin et Meslé, *tables de mortalité française jusqu'en 1945* ; Insee, *estimations de population et statistiques de l'état civil de 1946 à 2017* ; Insee, *projections de population de 2013 à 2070*.

En 2070, l'espérance de vie à la naissance pourrait atteindre 93 ans pour les femmes et 90 ans pour les hommes d'après le scénario central des projections de population. Elle augmenterait en moyenne de 1,5 an tous les dix ans pour les femmes et de 2,0 an pour les hommes, soit un rythme moins soutenu que lors des cinquante dernières années, où les gains moyens respectifs étaient de 2,0 an et 2,4 an tous les dix ans. De même, l'espérance de vie à 65 ans poursuivrait sa progression à un rythme légèrement moins soutenu qu'auparavant.

La hausse de l'espérance de vie à la naissance se traduit par une hausse de la probabilité d'atteindre 65 ans. Ainsi, chaque individu a et devrait avoir davantage de chance de devenir une personne âgée qu'un individu né cinquante ans plus tôt (*figures 5a et 5b*). Par exemple, 45 % des hommes nés en 1905 ont atteint 65 ans en 1970, 74 % des hommes nés en 1950 ont atteint cet âge en 2015 et la quasi-totalité (95 %) des hommes nés en 2005 pourraient devenir seniors en 2070.

Puisque les chances de devenir une personne âgée augmentent, ainsi que l'espérance de vie à 65 ans, les chances de devenir une personne très âgée augmentent mécaniquement. Ainsi, 12 % des hommes nés en 1925 sont devenus nonagénaires en 2015 et 50 % des hommes nés en 1980 pourraient le devenir en 2070.

## 5. Probabilité d'atteindre un âge donné selon l'année de naissance pour les femmes et les hommes

a. Femmes							b. Hommes						
							en %						
Année de naissance	Année atteinte à 65 ans	65 ans	70 ans	80 ans	90 ans	100 ans	Année de naissance	Année atteinte à 65 ans	65 ans	70 ans	80 ans	90 ans	100 ans
1905	1970	59,3	54,4	38,1	14,3	1,0	1905	1970	45,4	37,4	19,1	4,5	0,2
1910	1975	62,6	58,2	42,9	17,7	1,4	1910	1975	48,2	40,6	22,4	5,8	0,2
1915	1980	64,2	60,1	46,2	20,2	1,6	1915	1980	48,5	41,4	24,6	6,9	0,4
1920	1985	69,5	65,6	51,8	24,9	2,4	1920	1985	53,7	46,8	29,0	9,3	0,5
1925	1990	74,1	70,4	57,0	29,4	3,3	1925	1990	58,9	51,9	33,4	11,8	0,7
1930	1995	77,6	74,0	61,5	33,9	4,2	1930	1995	62,6	55,6	38,0	14,9	1,0
1935	2000	80,7	77,4	65,7	38,5	5,2	1935	2000	66,7	60,3	43,6	18,6	1,4
1940	2005	80,7	77,8	67,2	41,4	6,1	1940	2005	68,4	62,8	47,2	21,7	1,8
1945	2010	80,6	77,7	67,6	42,5	6,7	1945	2010	68,7	63,4	48,5	23,3	2,1
1950	2015	85,8	82,8	72,3	46,0	7,6	1950	2015	74,2	68,7	53,2	26,4	2,5
1955	2020	87,3	84,3	73,9	47,6	8,3	1955	2020	76,2	71,0	56,2	29,1	3,0
1960	2025	88,9	86,1	76,5	51,1	9,6	1960	2025	79,6	74,9	61,0	33,5	3,8
1965	2030	90,4	87,9	79,1	55,0	11,1	1965	2030	82,4	78,1	65,3	37,8	4,6
1970	2035	91,7	89,5	81,6	58,7	12,7	1970	2035	84,8	81,0	69,3	42,0	5,5
1975	2040	92,9	90,9	83,8	62,2		1975	2040	87,1	83,7	73,0	46,2	
1980	2045	94,0	92,2	85,8	65,5		1980	2045	88,9	86,0	76,2	50,1	
1985	2050	94,8	93,2	87,4			1985	2050	90,5	87,9	79,2		
1990	2055	95,5	94,0	88,9			1990	2055	91,9	89,6	81,7		
1995	2060	96,2	94,9				1995	2060	93,2	91,2			
2000	2065	96,6	95,5				2000	2065	94,2	92,4			
2005	2070	97,1					2005	2070	95,0				

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1993, France hors Mayotte de 1994 à 2013, France à partir de 2014.

Lecture : 85,8 % des femmes nées en 1950 ont atteint l'âge de 65 ans en 2015.

Note : les probabilités surlignées en orange sont atteintes en 2015, celles en vert le seront en 2070.

Sources : Vallin et Meslé, tables de mortalité française jusqu'en 1945 ; Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil de 1946 à 2015 ; Insee, projections de population de 2016 à 2070.

### La France va vieillir jusqu'en 2040, même si l'espérance de vie reste à son niveau de 2014

Le scénario central des projections de population suppose que les tendances démographiques récentes se poursuivront et, en particulier, que la mortalité continuera à baisser au même rythme que celui observé au cours des vingt dernières années. Dans quelle mesure le vieillissement de la population française attendu dépend-il des hypothèses sur l'espérance de vie ? Pour répondre à cette question, on analyse ce qui se passerait si l'espérance de vie arrêta d'augmenter. On considère ici qu'elle resterait à son niveau de 2014 jusqu'en 2070. Même avec ce scénario alternatif, un vieillissement de la population aurait lieu de 2018 à 2040 (figure 3) : la part des seniors passerait ainsi de 20 % en 2018 à 24 % en 2040, soit une hausse assez proche de celle du scénario central (de 20 % à 26 %). Ainsi, jusqu'en 2040, le vieillissement dépend assez peu des hypothèses sur l'espérance de vie. Il est surtout la conséquence de notre passé, c'est-à-dire de l'amélioration de l'espérance de vie qui s'est déjà produite et du passage à 65 ans des générations plus nombreuses du *baby-boom*. Au-delà de 2040, les hypothèses retenues pour les projections jouent davantage. En effet, la proportion de seniors diminuerait légèrement si l'espérance de vie restait à son niveau de 2014, tandis qu'elle augmenterait d'après le scénario central, à un rythme toutefois moins soutenu que par le passé.

Le vieillissement constaté en France n'est pas un phénomène isolé. Il s'observe également au niveau européen. Le vieillissement jusqu'en 2050 devrait même être un peu plus prononcé en Europe qu'en France (encadré 2). Au niveau local, le classement des départements français selon la part de seniors devrait peu évoluer (encadré 3).

## Un vieillissement jusqu'en 2050 un peu moins prononcé en France qu'en Europe

Le vieillissement en France n'est pas un phénomène isolé : il est comparable à celui constaté au niveau européen sur les trois dernières décennies. La progression des effectifs de seniors a été un peu plus rapide en France qu'en Europe, mais elle s'est accompagnée d'une progression également un peu plus rapide du nombre des 0-64 ans. Au total, la proportion de seniors est passée de 14 % à 19 % entre 1990 et 2017 en France, soit la même hausse que dans l'Union européenne (figure a).

### a. Population par âge en France et dans l'Union européenne en 1990, 2017 et 2050

	effectifs en milliers				
	1990	2017	Rapport 2017/1990	2050	Rapport 2050/2017
<b>France</b>					
0-19 ans	16 287	16 405	1,0	17 346	1,1
20-64 ans	33 772	37 698	1,1	37 957	1,0
65 ans ou plus	7 973	12 851	1,6	19 073	1,5
<b>Ensemble</b>	<b>58 032</b>	<b>66 954</b>	<b>1,2</b>	<b>74 377</b>	<b>1,1</b>
Proportion des 65 ans ou plus (en %)	14	19	1,4	26	1,3
<b>Union européenne</b>					
0-19 ans	125 846	106 799	0,8	105 002	1,0
20-64 ans	279 990	305 283	1,1	272 956	0,9
65 ans ou plus	64 578	99 441	1,5	150 609	1,5
<b>Ensemble</b>	<b>470 415</b>	<b>511 523</b>	<b>1,1</b>	<b>528 568</b>	<b>1,0</b>
Proportion des 65 ans ou plus (en %)	14	19	1,4	28	1,5

Champ : France hors Mayotte en 1990, France en 2017 et 2050 ; Union européenne hors Croatie en 1990, Union européenne en 2017 et 2050.

Lecture : d'après le scénario central des projections d'Eurostat, la France compterait 19 073 000 personnes de 65 ans ou plus en 2050. En France, l'effectif de seniors serait multiplié par 1,5 entre 2017 et 2050.

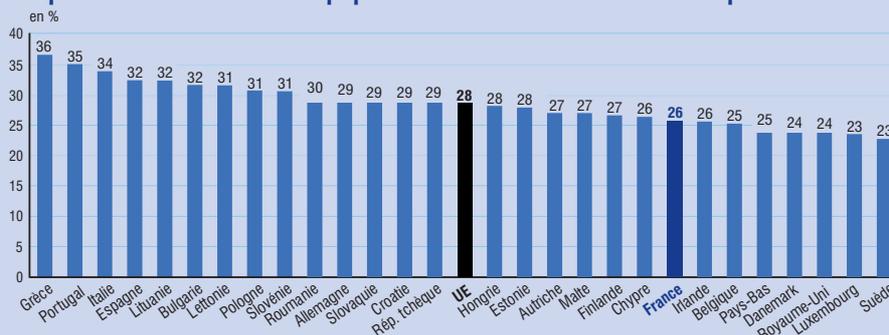
Note : les données pour la France en 2050 sont issues des projections d'Eurostat. Elles sont différentes de celles issues des projections de l'Insee, notamment en raison des hypothèses sur l'espérance de vie en 2050 plus basses dans le scénario central d'Eurostat.

Sources : Insee, recensement de la population pour la France en 1990, estimations de population et statistiques de l'état civil pour la France en 2017 ; Eurostat (données en ligne [demo\\_pjangroup](#) et [proj\\_15npps](#), extraction des données en mai 2018).

D'ici à 2050, la France devrait continuer à vieillir, mais cette fois à un rythme un peu moins soutenu que l'Union européenne. D'après Eurostat, le nombre de seniors serait multiplié par 1,5 entre 2017 et 2050 en France comme en Europe. En revanche, l'effectif des 0-64 ans progresserait de 2 % en France alors qu'il diminuerait de 8 % en Europe. Par rapport aux autres pays européens, la France se distingue en effet par une fécondité élevée qui devrait lui permettre de maintenir ses effectifs de 0-64 ans. Dans l'Union européenne, la proportion de personnes de 65 ans ou plus passerait ainsi de 19 % à 28 %. En France, celle-ci passerait de 19 % à 26 %, soit une hausse un peu moins forte.

En 2050, les pays du Sud de l'Europe (Grèce, Portugal, Italie, Espagne) ainsi que la Lituanie, la Bulgarie et la Lettonie feraient partie des pays les plus âgés (figure b). Au contraire, la Suède et le Luxembourg seraient les pays les plus jeunes avec 23 % de seniors dans la population, suivis par d'autres pays du Nord comme le Danemark, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas. En France, la proportion de seniors serait légèrement inférieure à la moyenne européenne.

### b. Proportion de seniors dans la population en 2050 dans l'Union européenne



Champ : Union européenne. Lecture : d'après le scénario central des projections d'Eurostat, la France compterait 26 % de personnes âgées de 65 ans ou plus en 2050.

Note : les données pour la France en 2050 sont issues des projections d'Eurostat. Elles sont différentes de celles issues des projections de l'Insee, notamment en raison des hypothèses sur l'espérance de vie en 2050 plus basses dans le scénario central d'Eurostat.

Source : Eurostat (données en ligne [proj\\_15npps](#), extraction des données en mai 2018).

### Encadré 3

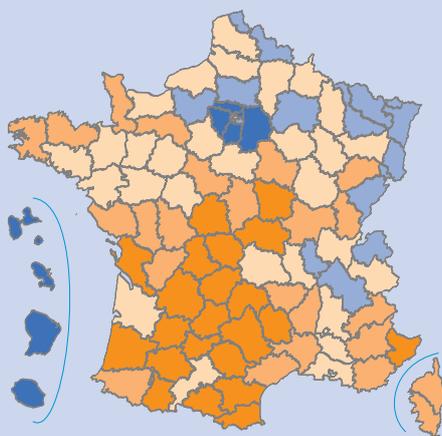
## Le classement des départements selon la part de seniors évolue peu au cours du temps

En 2018, en France métropolitaine, la part de seniors dans la population varie presque du simple au triple selon les départements. Cette part est élevée dans les départements du Massif central et du Sud : la Creuse (30,0 %), le Lot (29,4 %) et la Nièvre (29,3 %) sont ceux qui en comptent le plus (figure b). Au contraire, cette part est faible en

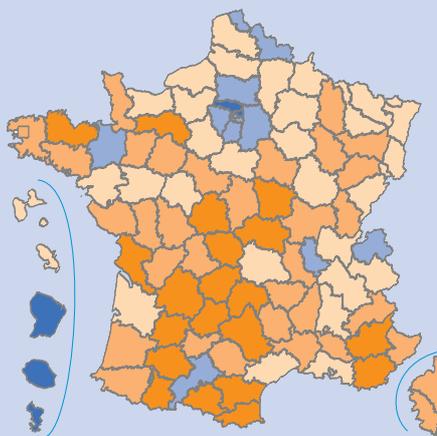
Île-de-France, et tout particulièrement en Seine-Saint-Denis (11,9 %), dans le Val d'Oise (13,4 %) et en Seine-et-Marne (14,3 %), départements métropolitains qui en comptent le moins en proportion. La part des seniors est également faible dans certains départements comprenant une grande agglomération étudiante comme le Rhône,

### Proportion de seniors par département en 1990, 2018 et 2050

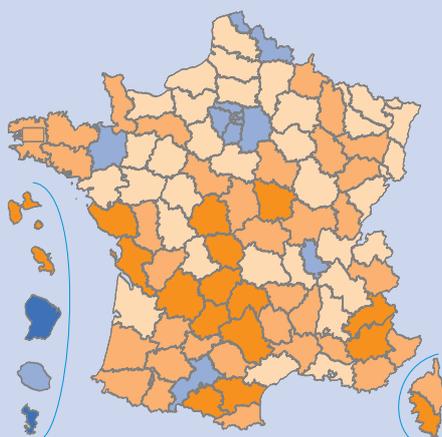
a. 1990 - moyenne France hors Mayotte : 13,7 %



b. 2018 - moyenne France : 19,6 %



c. 2050 - moyenne France 27,1 : %



Écart à la moyenne

- + 30 % ou plus
- + 10 % à + 30 %
- - 10 % à + 10 %
- - 10 % à - 30 %
- - 30 % ou moins

© IGN - Insee - 2018

Champ : France hors Mayotte en 1990, France en 2018 et 2050.

Lecture : en 1990, la France comptait 13,7 % de seniors. Paris comptait 15,2 % de seniors, soit 10,5 % de plus que la moyenne (15,2/13,7-1).

Source : Insee, recensement de la population 1990, estimations de population et statistiques de l'état civil, Omphale 2017, scénario central.

### Encadré 3 (suite)

le Nord, la Haute-Garonne ou l'Ille-et-Vilaine. Au niveau local, beaucoup de seniors choisissent de vivre en bord de mer, notamment le long du littoral vendéen ou charentais [Conseil d'orientation des retraites, 2015].

Dans trois départements d'outre-mer, la part de seniors en 2018 est inférieure au minimum observé en métropole : Mayotte (2,6 %), Guyane (5,3 %) et La Réunion (11,4 %). Ces départements se distinguent par un indicateur conjoncturel de fécondité élevé (respectivement 5,0 enfants, 3,6 enfants et 2,4 enfants en 2016, contre 1,9 enfant en moyenne en France) et par une proportion importante de jeunes âgés de moins de 20 ans dans la population. La part de seniors dans la population en Martinique (20,4 %) et à la Guadeloupe (18,3 %) est en revanche proche de la moyenne nationale (19,6 %).

La France a vieilli entre 1990 et 2018, mais la répartition des seniors sur le territoire a, quant à elle, peu évolué. Les départements les plus âgés en 1990 étaient déjà ceux du Massif central et du Sud, tandis que les moins âgés étaient déjà ceux de l'Île-de-France, ainsi que la Guyane et La Réunion (figure a). Quelques départements font cependant exception : la Guadeloupe et la Martinique, qui comptaient peu de personnes âgées en 1990, figurent désormais dans la moyenne, tandis que Paris, qui était un département un peu plus

âgé, comporte désormais une plus faible part de seniors que la moyenne.

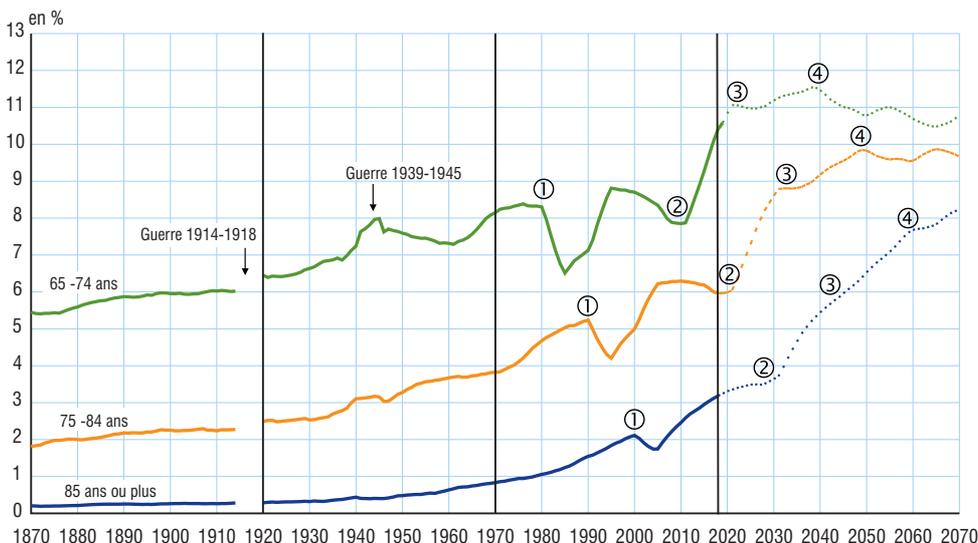
D'après le scénario central des projections, la France continuerait de vieillir entre 2018 et 2050. La répartition des seniors sur le territoire devrait cependant globalement peu évoluer. La Creuse resterait en 2050 le département le plus âgé de la métropole avec 40,3 % de seniors, tandis que Mayotte (9,4 %), la Guyane (15,7 %) et la Seine-Saint-Denis (19,8 %) seraient les moins âgées (figure c). Seules la Martinique et la Guadeloupe verraient leur position fortement modifiée. Le vieillissement dans ces deux départements à un rythme plus rapide que dans les autres se poursuivrait : alors que la Martinique et la Guadeloupe faisaient partie des départements avec le moins de seniors en 1990, puis des départements dans la moyenne en 2018, elles feraient partie en 2050 des départements avec le plus de seniors ; la Martinique serait même en haut du classement national avec 42,3 % de seniors. Le vieillissement des populations martiniquaise et guadeloupéenne provient principalement d'un départ des jeunes afin de poursuivre des études ou de trouver un emploi, qui n'est pas compensé par un retour dans le département ou par des arrivées de non-natifs [Jeanne-Rose, 2016 ; Delver et Couillaud, 2017].

## Les plus âgés des seniors contribueront bien plus au vieillissement de la population que les plus jeunes

La composition par âge et par sexe de la population âgée de 65 ans ou plus devrait se modifier de façon significative. La part des jeunes seniors âgés de 65 à 74 ans cessera d'augmenter dès 2021, date à laquelle ils seront tous nés après le début du *baby-boom* (figure 6). La part de ces jeunes seniors devrait être ensuite quasiment stable jusqu'en 2070, aux alentours de 11 % de la population.

Les seniors les plus âgés, les 75 ans ou plus, devraient bien plus contribuer au vieillissement à venir, puisque la première génération du *baby-boom* n'a pas encore atteint cet âge en 2018. Leur part dans la population devrait s'accroître à partir de 2021 pour les 75-84 ans et à partir de 2031 pour les 85 ans ou plus. Lorsque chaque tranche d'âges ne comportera plus que des générations nées après le début du *baby-boom*, le vieillissement devrait se poursuivre en raison de la hausse de l'espérance de vie, mais à un rythme moins soutenu, jusqu'en 2050 pour les 75-84 ans et 2060 pour les 85 ans ou plus. Ensuite, la progression des effectifs ralentirait à nouveau en raison de l'arrivée à ces âges de générations moins nombreuses que celles du *baby-boom* : la part des 75-84 ans se stabiliserait en fin de période et celle des 85 ans ou plus augmenterait moins rapidement.

## 6. Proportion de personnes âgées de 65 à 74 ans, 75 à 84 ans et 85 ans ou plus de 1870 à 2070



1870 1880 1890 1900 1910 1920 1930 1940 1950 1960 1970 1980 1990 2000 2010 2020 2030 2040 2050 2060 2070

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1990, France hors Mayotte de 1991 à 2013, France à partir de 2014.

Lecture : en 2018, la France compte 10,4 % de personnes âgées de 65 à 74 ans.

Note : ① Début de l'arrivée des générations creuses 1914-1919 ; ② Début de l'arrivée des générations du baby-boom ;

③ Fin de l'arrivée des générations du baby-boom ; ④ Sortie des générations du baby-boom.

Sources : Human mortality database jusqu'en 1900 ; Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil de 1901 à 2018 ; Insee, projections de population à partir de 2019, scénario central.

## 51 % de garçons à la naissance, 23 % d'hommes à 95 ans en 2018

En France, en 2018, les femmes représentent 57 % des personnes de 65 ans ou plus. Il naît pourtant légèrement plus de garçons que de filles : en moyenne, 51 % des nouveau-nés en France sont des garçons. Mais, à tout âge, la mortalité masculine est plus élevée que la mortalité féminine. Si cela a peu de conséquences sur la proportion de femmes et d'hommes avant 65 ans, étant donné le risque relativement faible de mourir avant cet âge, ce n'est plus vrai après. Les femmes représentent ainsi 53 % de la population âgée de 65 ans, mais 63 % des 85 ans, 77 % des 95 ans et 84 % des 100 ans (figure 7).

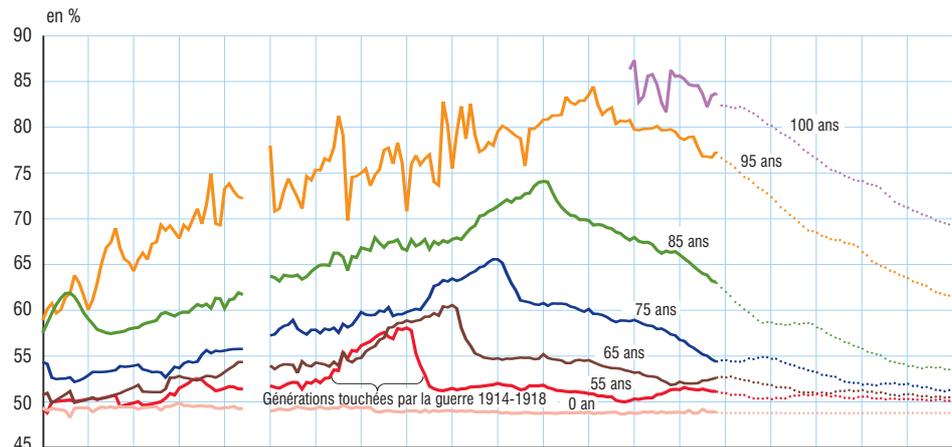
Juste avant la guerre franco-prussienne de 1870, la pyramide des âges des seniors était plus équilibrée entre femmes et hommes qu'en 2018 : la part des femmes à chaque âge était inférieure à 60 % jusqu'à 90 ans. À cette époque, l'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes était légèrement en faveur des femmes : de 2 ans à la naissance et de 0,5 an à 65 ans. Ensuite, l'espérance de vie des femmes a progressé plus vite que celle des hommes, de sorte que l'écart n'a cessé de s'amplifier jusqu'en 1980, atteignant à cette date 8,2 ans à la naissance et 4,3 ans à 65 ans (figure 8). L'accroissement de l'écart est lié à différents facteurs, certains en faveur des femmes (amélioration de leur statut socioculturel, baisse de la mortalité maternelle, consultations médicales plus fréquentes, etc.) et d'autres pénalisant les hommes (exposition aux accidents du travail, tabagisme, alcoolisme et accidents de la route plus fréquents) [Eggerickx et al., 2018]. Cela a naturellement eu pour conséquence une féminisation de la pyramide aux âges où la mortalité est importante, c'est-à-dire au-delà de 50 ans<sup>2</sup> (figure 7).

2. La féminisation a été particulièrement forte pour les générations nées entre 1878 et 1898. En effet, celles-ci avaient entre 16 et 36 ans au début de la première guerre mondiale qui a été très meurtrière pour les hommes de ces mêmes générations. La seconde guerre mondiale n'a en revanche pas eu d'incidence significative sur la féminisation de la pyramide des âges des seniors. Elle a été moins meurtrière en France que la première guerre mondiale et a davantage touché les civils que les militaires [Dupâquier, 1995].

Entre 1980 et le milieu des années 1990, les écarts d'espérance de vie entre les femmes et les hommes se sont stabilisés à la naissance et quasiment stabilisés à 65 ans, grâce notamment à une baisse sensible de la mortalité cardio-vasculaire chez les hommes. La proportion de femmes par âge chez les seniors a commencé à diminuer.

Depuis le milieu des années 1990, l'écart d'espérance de vie s'est réduit. Cette réduction tient pour l'essentiel à une accélération des progrès masculins, mais un essoufflement des progrès féminins avant 60 ans est également perceptible [Meslé, 2006]. D'après le scénario central des projections de population, l'écart ne serait plus que de 2,9 ans à la naissance et de

## 7. Proportion de femmes dans la population à différents âges de 1870 à 2070



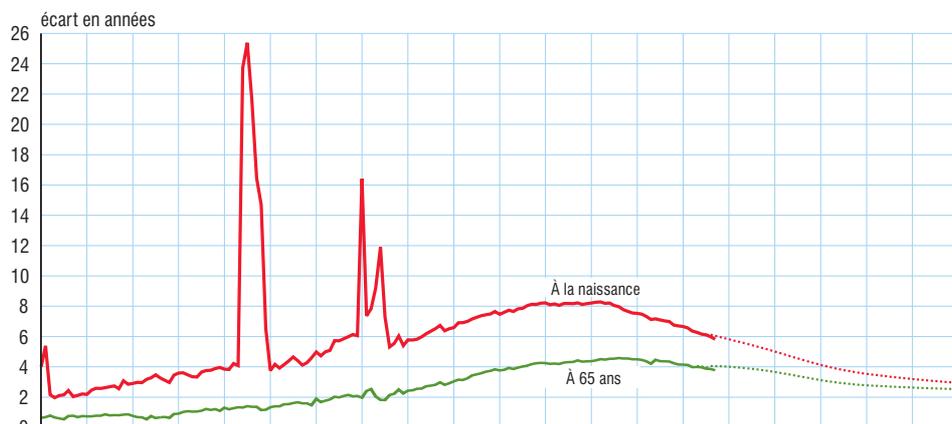
1870 1880 1890 1900 1910 1920 1930 1940 1950 1960 1970 1980 1990 2000 2010 2020 2030 2040 2050 2060 2070

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1990, France hors Mayotte de 1991 à 2013, France à partir de 2014.

Lecture : en 2018, 63 % des personnes âgées de 85 ans sont des femmes.

Sources : Human mortality database jusqu'en 1900 ; Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil de 1901 à 2018 ; Insee, projections de population à partir de 2019, scénario central.

## 8. Écart d'espérance de vie à la naissance et à 65 ans entre les femmes et les hommes de 1870 à 2070



1870 1880 1890 1900 1910 1920 1930 1940 1950 1960 1970 1980 1990 2000 2010 2020 2030 2040 2050 2060 2070

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1993, France hors Mayotte de 1994 à 2013, France à partir de 2014.

Lecture : en France, l'écart d'espérance de vie à la naissance entre les femmes et les hommes est de 5,8 ans en 2017.

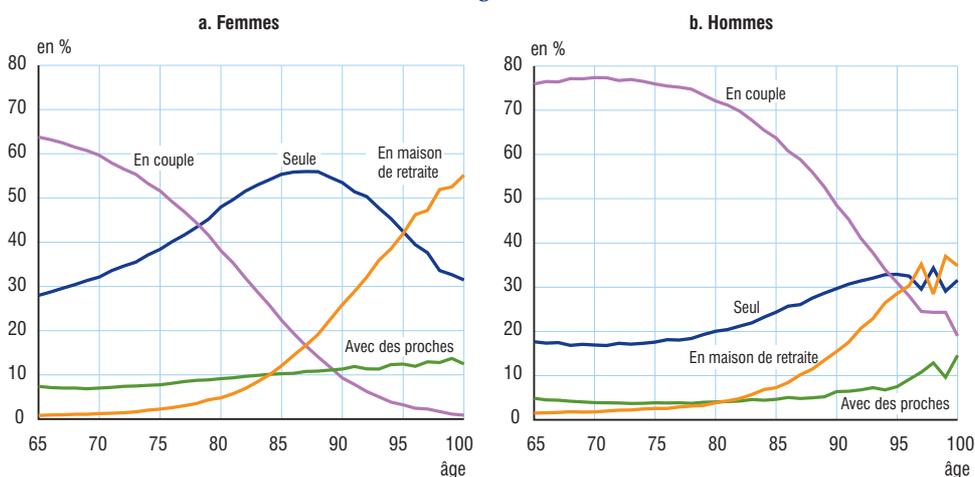
Sources : Vallin et Meslé, tables de mortalité françaises jusqu'en 1945 ; Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil de 1946 à 2017 ; Insee, projections de population de 2013 à 2070, scénario central.

2,5 ans à 65 ans en 2070. En conséquence, le rééquilibrage femme-homme à l'œuvre jusqu'en 2018 devrait se poursuivre par la suite. En 2070, seulement 61 % des personnes de 95 ans seraient des femmes contre 77 % en 2018. Ce rééquilibrage femme-homme pourrait permettre à davantage de seniors d'être en couple à un âge donné. Ce n'est pas sans conséquence sur les conditions de vie des seniors : la vie en couple favorise notamment le maintien des personnes âgées à leur domicile.

## À 80 ans, la quasi-totalité des personnes vivent à domicile

Vivre en maison de retraite est extrêmement rare avant 80 ans. À cet âge, 96 % des personnes habitent à domicile en 2015, c'est-à-dire chez elles ou chez un proche. Au-delà de 80 ans, la part des personnes vivant à domicile décroît progressivement avec l'âge, mais lentement. À 90 ans, encore trois personnes sur quatre résident à domicile. La vie en institution devient plus fréquente que la vie à domicile à partir de 100 ans. Les personnes qui résident à domicile sont en meilleure santé et sont donc davantage susceptibles d'atteindre un âge élevé. Les modes de vie diffèrent pour les femmes et les hommes. Les hommes de 65 ans ou plus vivent moins souvent en maison de retraite que les femmes du même âge. À 90 ans, seulement 15 % des hommes vivent en institution, contre 26 % des femmes (*figure 9*). De plus, à tout âge, ils résident moins souvent que les femmes avec un proche (le plus souvent un enfant) : c'est le cas de 6 % d'entre eux à 90 ans, contre 11 % des femmes de cet âge. Ainsi, les hommes résident majoritairement chez eux, seuls mais surtout en couple. Tout d'abord, comme leurs conjointes ont une espérance de vie plus élevée et sont en moyenne plus jeunes, les hommes de 65 ans ou plus vivent plus fréquemment en couple que les femmes du même âge, ce qui favorise le maintien à leur domicile. Par exemple, à 90 ans, 49 % des hommes vivent en couple, alors que ce n'est le cas que de 9 % des femmes du même âge. Par ailleurs, les hommes restent plus longtemps autonomes que les femmes. À tout âge, ils sont moins fréquemment en situation de dépendance reconnue : ils perçoivent moins souvent que les femmes l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), versée en cas de perte d'autonomie [*fiche 2.7, France, portrait social, 2018*].

### 9. Mode de vie des seniors en fonction de l'âge et selon le sexe en 2015



Champ : France hors Mayotte.

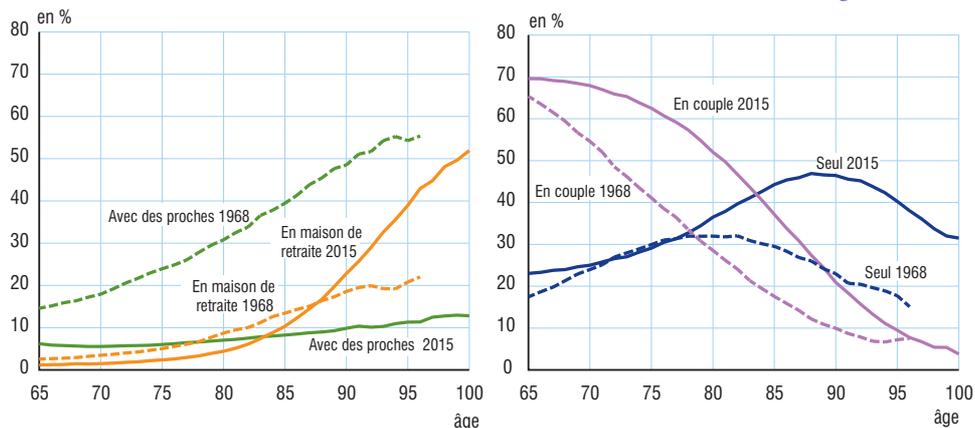
Lecture : en France, 64 % des femmes âgées de 65 ans vivaient en couple en 2015.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

## La vie avec les enfants recule fortement depuis 1968, tandis que la vie en couple ou seul progresse

Le mode de vie des seniors a évolué au cours des cinquante dernières années. L'évolution la plus marquante entre 1968 et 2015 est la baisse considérable de la proportion de personnes vivant avec un proche (le plus souvent un enfant) : en 1968, c'était le cas de quatre personnes sur dix à 85 ans contre moins d'une personne sur dix au même âge en 2015 (figure 10). À l'inverse, entre 1968 et 2015, la vie en couple a progressé à tout âge. Vivre seul est également devenu plus fréquent à tout âge, sauf entre 71 et 77 ans où ce mode de vie est resté quasiment constant. Quant à la vie en maison de retraite, elle a diminué avant 87 ans et augmenté après cet âge. Ces évolutions sont probablement dues à la hausse de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans handicap ou gêne, à un désir accru d'indépendance et à une modification de la prise en charge en cas de dépendance. Tout d'abord, l'espérance de vie à 65 ans a crû sur la période 1968-2015 (+ 6,4 ans pour les hommes et + 6,6 ans pour les femmes), ce qui a permis à davantage de seniors de vivre en couple. La vie en couple favorise le maintien au domicile de la personne, le conjoint en meilleure santé soutenant l'autre. De plus, cette hausse de l'espérance de vie s'est accompagnée d'une amélioration de l'état de santé à âge égal sur longue période, qui a également pu permettre à davantage de seniors de rester à leur domicile en couple ou seuls. En effet, l'espérance de vie à 65 ans sans handicap ou gêne dans la vie quotidienne a augmenté entre 1981 et 2003 : de 8,8 ans à 13,5 ans pour les hommes et de 9,6 ans à 16,1 ans pour les femmes [Cambois *et al.*, 2006].

### 10. Évolution du mode de vie des seniors entre 1968 et 2015 en fonction de l'âge



Champ : France métropolitaine en 1968, France hors Mayotte en 2015.

Lecture : en France, 49 % des personnes âgées de 90 ans vivaient avec des proches (le plus souvent un enfant) en 1968.

Source : Insee, recensement de la population 1968 et 2015.

Par ailleurs, le mouvement de décohabitation des générations pourrait notamment s'expliquer par un désir accru d'indépendance et par l'accès à des pensions de retraite suffisamment élevées pour garantir cette indépendance [Villez, 2007]. De plus, des politiques visant à diminuer le coût des services à domicile ont été mises en place (par exemple, une réduction d'impôt en 1991). Le taux de recours à ces services a augmenté depuis le milieu des années 1990 : pour les 70-79 ans, il est par exemple passé de 10 % à 17 % entre 1996 et 2005 [Marbot, 2008]. ■

---

## Définition

L'**espérance de vie** à la naissance représente la durée de vie moyenne – autrement dit l'âge moyen au décès – d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité d'une année donnée. C'est un indicateur synthétique de la mortalité d'une année. L'espérance de vie à la naissance est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge  $x$ , qui représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge  $x$ , dans les conditions de mortalité par âge d'une année donnée.

---

---

## Pour en savoir plus

Blanpain N., Buisson G., « Projections de population à l'horizon 2070. Deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 », *Insee Première* n° 1619, novembre 2016.

Cambois E., Clavel A., Robine J.-M., « L'espérance de vie sans incapacité continue d'augmenter », in *Dossiers solidarité et santé* n° 2, Drees, avril-juin 2006.

Conseil d'orientation des retraites (COR), *La répartition démographique des retraités sur le territoire national*, Séance du COR du 25 mars 2015, Document n° 2, mars 2015.

Delver D., Couillaud A., « Croissance démographique - Vers une inversion de tendance », *Insee Analyses Guadeloupe* n° 17, janvier 2017.

Dupâquier J., *Histoire de la population française*, tome 4, PUF, 1995.

Eggerickx T., Léger J.-F., Sanderson J.-P., Vandeschrick C., « L'évolution de la mortalité en Europe du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours », in *Espace populations sociétés* n° 2017-3, 2018.

Jeanne-Rose M., « Seniors en Martinique : un enjeu économique », *Insee Analyses Martinique* n° 10, septembre 2016.

Marbot C., « En France, qui recourt aux services à domicile ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2008.

Meslé F., « Progrès récents de l'espérance de vie en France : les hommes comblent une partie de leur retard », in *Population*, vol. 61, n° 4, 2006.

Pison G., « France 2004 : l'espérance de vie franchit le seuil de 80 ans », *Population et Sociétés* n° 410, Ined, mars 2005.

Rollet C., « La canicule de 1911. Observations démographiques et médicales et réactions politiques », in *Annales de démographie historique* n° 2, 2010.

Vallin J., Meslé F., *Tables de mortalité françaises pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et projections pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Données statistiques n° 4, Ined, 2001.

Villez A., « EHPAD, la crise des modèles », in *Gérontologie et société*, vol. 30, n° 4, 2007.

---